

Il faut aussi s'assurer que le pouvoir d'achat réparti entre les consommateurs le soit de telle sorte qu'il n'ait pas à passer par les voies de l'industrie. Autrement les frais vont augmenter et cela se traduira dans les prix; c'est ainsi que commence la spirale qu'on ne peut plus arrêter. Voilà la situation qui se présente: vaut tout aussi bien y faire face. Nous avons parlé ce soir de la caisse d'assurance-chômage qui est devenue trop considérable. Cet excès force simplement les gens à épargner. C'est ce qu'a dit l'honorable représentant de Simcoe-Nord. Nous forçons simplement les gens à épargner.

M. Ferguson: C'est l'épargne qui assure la stabilité du monde.

M. Low: Les journaux nous ont rapporté hier que le ministre des Finances avait dit qu'on achetait trop à crédit au Canada et que les achats à crédit sont tellement élevés qu'ils vont nuire à la stabilité de l'économie canadienne. Je demande à l'honorable représentant de Simcoe-Nord et à bien d'autres pourquoi le ministre des Finances s'inquiète des achats à crédit maintenant. Pourquoi achète-t-on tellement à crédit? Parce qu'il y a tellement de biens de consommation à acheter que les gens n'ont pas assez d'argent en main pour les acheter: on les exhorte alors à acheter à tempérament à raison d'un dollar comptant et d'un dollar de temps à autre lorsqu'il s'en trouve. C'est là toute l'histoire. En d'autres termes, nous nous sommes établi un régime d'excédents et celui de la caisse de l'assurance-chômage contribua plus ou moins à aggraver cet état caractéristique de notre économie.

Chaque fois qu'on va dire aux gens: "Nous allons vous obliger à économiser" et qu'on arrive ainsi à remplir une caisse jusqu'à ce qu'elle déborde, on ne fait que provoquer une crise qu'il appartient au ministre des Finances de dénouer lorsqu'il parle à la population canadienne d'assurer une certaine stabilité à notre économie. Je pense qu'il faut tout de même user d'un peu de bon sens en pareille matière, tenir compte des faits.

M. Ferguson: L'honorable député me permettra-t-il une question?

M. Low: Volontiers.

M. Ferguson: S'agit-il ici du régime qu'a adopté votre province lorsqu'elle a été incapable de payer les dettes contractées à l'égard de ses obligations?

M. le président: A l'ordre! Je prie l'honorable représentant de Peace-River de ne pas parler du contenu de la question de l'honorable député de Simcoe.

M. Low: Merci beaucoup; je suis sauvé.

M. Ferguson: Sauvé par la cloche.

M. Low: Tout ce que je voulais dire, c'est que si nous, ici, au Parlement, nous commençons à mettre en commun nos intelligences, nous pourrions mettre au point, pour l'ensemble de notre pays, un programme qui, non seulement nous permettrait de stabiliser notre économie, mais encore nous permettrait d'en faire une économie de plein emploi et de parfaite distribution, en temps de paix.

Une voix: Adopté!

M. Low: Il s'agit d'une question beaucoup trop importante pour qu'on s'écrie "adopté", même s'il est tard. Le ministre du Travail me permettra de lui dire qu'il s'agit là du problème le plus important auquel le monde libre doit faire face aujourd'hui. Je suis d'accord avec M. Walter Reuther qui dit que si nous ne résolvons pas le problème du plein emploi et de la pleine répartition en temps de paix, on ne saurait préserver la liberté dans le monde. Voilà à quel point le problème est important et lorsque j'ai entendu ce soir tous ces orateurs parler de la sécurité du travailleur, j'avais l'impression que nous ferions mieux de nous en tenir aux réalités et de trouver un moyen quelconque d'assurer aux consommateurs du pays un certain pouvoir d'achat de manière qu'ils puissent acheter ce que nous produisons et que nous puissions réaliser une économie de pleine répartition.

L'hon. M. Gregg: J'ai l'impression que les honorables députés qui ont participé au débat, de façon si intéressante et si concrète, préféreraient que je n'entre point dans tous ces détails à ce stade-ci. J'aimerais le faire en ce qui concerne certains détails d'intérêt, mais plusieurs orateurs ont laissé entendre en terminant leurs observations que le ministère du Travail devrait prendre cette proposition en considération, en ce qui concerne plusieurs points à l'étude. Je puis assurer à tous les honorables députés qui ont pris la parole à ce sujet que nous le ferons, dès la fin de la session, c'est-à-dire en ce qui concerne les détails qui relèvent de la compétence du Gouvernement, bien que certains d'entre eux n'en relèvent pas, à mon avis.

Il y a deux points soulevés par l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre, au sujet desquels j'aimerais faire une brève observation. Il a dit que le Canada atteignait tout juste le niveau établi par la convention de l'Organisation internationale du travail, en ce qui concerne les mesures de sécurité sociale. Je crois qu'il n'a pas été très équitable en n'ajoutant pas les mesures de sécurité sociale qui existent dans les dix provinces du Canada et qu'il faut faire entrer en ligne de compte